



## Billet d'humeur du Maire : L'avenir de nos communes rurales,,,

La Loi NOTre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale et au Sénat apportera de nombreux changements au niveau des communes. Certains s'interrogent, à juste titre, de l'avenir de nos communes rurales sachant que de nombreuses compétences et responsabilités seraient transférées aux communautés de communes. L'Etat encourage, par des bonifications financières les communes nouvelles. Dispositif qui consiste à fusionner plusieurs villages ruraux ; leurs noms n'apparaîtront plus que sur les monuments aux morts !

J'y suis personnellement opposé. Notre programme électoral dernier n'était pas basé sur cette éventualité. De plus pour moi, pour nous, la commune, est et doit rester le premier maillon de notre démocratie républicaine et sa disparition peut remettre en cause la cohésion sociale et l'équilibre territorial si utiles par les temps qui courent. On nous dit que c'est par souci d'économie qu'il faut se regrouper : j'ai toujours appris qu'un escalier se nettoyait par le haut ! Messieurs les technocrates d'en haut, pour réaliser des économies, à vos balais !

### Marc Dufeu, principal du Collège de Vibraye et habitant de Grééz-sur-Roc, Chevalier des Palmes Académiques

Sarthis originaire de Parigné-le-Polin, Marc Dufeu a choisi il y a plus de 10 ans de s'installer à Grééz-sur-Roc. Il connaît bien cette région de l'Est Sarthis pour avoir travaillé en tant que CPE au collège d'Authon-du-Perche, puis adjoint au collège de la Ferté Bernard. Depuis 4 ans maintenant, il est le Principal du collège de Vibraye.

Chevalier des Palmes académiques, voilà une distinction à laquelle Marc Dufeu ne s'attendait pas. C'est une décoration créée en 1808 et qui honore certains membres de la communauté éducative ayant rendu des services à l'Education Nationale. Marc Dufeu a été nommé à la promotion du 1er janvier dernier et s'appête donc à recevoir cette distinction. « *j'ai essayé de développer une meilleure cohérence dans les projets pédagogiques et à mieux travailler sur les difficultés des élèves. A Vibraye, les 6ème sont sur le même schéma que le primaire. Pas de notes mais des compétences ciblées acquises ou à acquérir permet aux familles, aux enseignants et aux élèves de mieux visualiser les points forts et à développer* ». Autre projet qui a été mis en place au collège, celui des classes à projets en 5ème. Il existe une classe comédie musicale et une classe théâtre. Tous les mardis après-midis, ces classes travaillent en activités pluridisciplinaires sur leur thème. « *C'est sur le même principe que la réforme des Collèges dont nous entendons parler en ce moment explique le principal, nous avons pris un peu d'avance* ».

Concernant cette réforme, elle se mettra en place étape par étape, certaines données sont encore floues, notamment les programmes. Le soutien renforcé pour les 6ème existe déjà à Vibraye. Les fameux EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) ont un enjeu majeur, celui de conduire les équipes enseignantes à travailler ensemble, en concertation sur un même projet. Ainsi, faire des maths, du français, de l'histoire ou des sciences sur un projet va permettre de décloisonner les savoirs, et donner du sens à l'apprentissage, une meilleure adhésion des élèves.

**Carte scolaire** : chaque commune est reliée à un collège de secteur, pour la commune de Grééz-sur-roc, il s'agit d'Authon-du-Perche. En revanche, et ce qui serait d'autant plus logique, c'est de rattacher toutes les écoles du Val de Braye au collège de Vibraye.



C'est en cours actuellement avec la nouvelle carte scolaire qui prévoit également un assouplissement des dérogations. Il est nécessaire d'avoir un collège de secteur défini car les effectifs sont donnés par les écoles primaires du secteur à la fin du 1er trimestre au collège. « *Ainsi, en janvier 2015, les écoles du secteur m'ont fait connaître les effectifs à prévoir pour la rentrée 2015, soit 112 élèves en 6ème. Le collège accueillera 410 enfants au total de la 6ème à la 3ème, sans oublier la classe délocalisée de l'IME du Luart* ».

Avec une trentaine d'enseignants et une cinquantaines d'adultes (techniciens, administratifs, service de restauration, le collège de Vibraye fait figure d'un collège familial où tout le monde se connaît.

« *Nous ne sommes pas à l'abri de situation graves comme nous avons connu cet hiver avec le suicide d'un jeune* ». Au lendemain de cet événement, une cellule de crise avait été déclenchée et pas plus tard qu'hier (ndlr mercredi 29 avril), se tenait une conférence et un débat en présence de 2 pédopsychiatres à la salle des fêtes de Vibraye.

« *166 familles étaient présentes, c'est donc qu'il est vraiment très Important de se parler et d'être à l'écoute des uns et des autres* » conclue Marc Dufeu

### Kermesse de fin d'année Samedi 27 juin



### Grééz et son école...

L'avenir de l'école dans notre village est incertain, peut-être mais, ne perdons pas espoir. Voici le courrier distribué aux familles à la rentrée suite à la rencontre des élus avec l'Inspecteur d'académie au Mans : « *Nous, maires des communes de Grééz sur roc, Saint-Ulphace et Théligny et président du SIVOS, avons rencontré le directeur d'academie assisté de l'inspectrice primaire de la Ferté Bernard le 15 avril dernier pour évoquer l'avenir de l'école. Monsieur le Directeur nous a confirmé le maintien de 2 classes pour la rentrée 2015/2016. En contrepartie, nous réfléchissons à un projet pédagogique local en collaboration avec la Préfecture, le conseil départemental, l'Inspection académique, Élus ainsi que vous, parents d'élèves...* »

### KERMESSE

Organisé par les parents d'élèves et l'association ROC LOISIRS, les bénévoles vont avoir besoin de vous pour des dons de lots pour les stands. Au programme de cette journée, spectacle, remise de prix et stands de jeux.

Ouvert à tous.

## Les travaux en prévision,,,



la salle Adrien Martin (meubles et rideaux)



La devanture du Ptit Plat



La toiture de la mairie

De nouveaux panneaux signalétiques

- 1 LAVOIR BAS BOURG
- 2 SITE ARCHEOLOGIQUE
- 3 SITE ARCHEOLOGIQUE
- 4 SITE ARCHEOLOGIQUE
- 5 ESPACE ARCHEOLOGIQUE JEAN JOUSSE

**JDC** JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

**BIENTÔT 16 ANS !**  
PENSEZ AU RECENSEMENT

**DÉVELOPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

**QUI ?**  
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**COMMENT ?**  
Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**  
1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.  
2 - Munissez-vous des documents numérotés suivants : pièce d'identité et livret de famille.  
3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » taper « recensement citoyen en ligne ».  
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

Depuis le 3 mars 2015, vous pouvez acheter votre timbre électronique sur [imbres.impots.gouv.fr](http://imbres.impots.gouv.fr) depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre « smartphone ».

Le paiement est effectué en ligne par carte bancaire. Le site vous délivre les références du timbre électronique sous forme d'un code 2D (« flash code ») ou d'un numéro à 16 chiffres. Les références du timbre électronique sont alors :

- soit téléchargeables au format PDF avec un code 2D qui peut être scanné par le service chargé de recevoir votre demande,
- soit reçues par SMS ou courriel avec un identifiant à 16 chiffres à transmettre à l'agent traitant votre dossier. Ces références doivent être présentées au moment du dépôt du dossier de demande de passeport auprès de la mairie agréée de votre choix.

Ces timbres ne sont pas nominatifs et peuvent être achetés par une personne différente de la personne qui réalise la formalité. Ils sont valables 6 mois à partir de leur date d'achat (même si le montant de la formalité à régler a changé). Ils sont remboursables pendant une année à partir du site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr). Ils doivent néanmoins avoir été achetés depuis plus de 3 jours.

**SARF 72** Société des Amis de la Révolution Française Club René Levasseur de la Sarthe

Fondation Jean Jousse

Commune de Grées-sur-Roc

**LAURENT MARTIAL STANISLAS BOUTROUË & LE CAHIER DE DOLEANCES DE GRÉES QUE SONT-ILS DEVENUS SOUS LA RÉVOLUTION ?**

Entrée libre et gratuite

**29 mai – 14 juin 2015**  
nauguration le 29 mai à 18 h 00  
ivie d'un pot fraternel offert par la Mairie

**29 mai (10 Prairial, An CCXXIII)**  
➤ **CONFÉRENCE**  
à 20 h 15, par Daniel JOUTEUX  
Président de la SARF

**Fête de la MUSIQUE**

**21 JUIN**

Organisé par le Ptit Plat



### ATELIER ART ROC LOISIRS

La séance du 21-06-15 de L'atelier d'art Roc Loisirs animé par Edith Clément se déroulera lors de ce 1<sup>er</sup> salon du livre à Montmirail.

N'hésitez pas à venir rencontrer ces artistes en herbe. Ils exposeront leurs œuvres à la salle Adrien Martin lors de la kermesse de l'école.

Ouvert à tous.

**1<sup>er</sup> Salon du livre pour la jeunesse**

**Du 16 au 21 juin 2015**  
Ouvert au public de 9h à 18h

**Mercredi 17 juin**  
de 14h30 à 15h30  
Goûter-philos pour les 8-10 ans

**Samedi 20 juin 10h**  
Contes

**Samedi 20 juin 20h**  
- Restitution des ateliers d'écriture textes et musiques par les enfants de l'école de Mellery-Montmirail  
- Lecture concert «Le Brème de Janus» de et avec Aurélla Lassaque Louise et Patrick Marty (musique)

**Montmirail**  
Salle des Fêtes

Renseignements : 02 53 70 00 17  
josselinmccagot@hotmail.fr

Centre Social Inter-Val de Braye Les Eclairés du Bocage

La municipalité souhaite un printemps actif et enrichissant à ses commerçants, artisans et associations

